

**CONFERENCE AU SUJET DES PLANS SOUMIS PAR LA
COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU GRAND
TRONC, RELATIVEMENT A L'ELEVATION
DES VOIES DE LADITE COMPAGNIE**

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les commissaires Dupuis, Ainey, Wanklyn et Lachapelle, et MM. les échevins Dandurand, Prud'homme, Monahan, Letourneau, O'Connell, N. Lapointe et Ward.

Une délégation de citoyens des quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde est introduite et demande aux représentants de la Cité de s'opposer devant la Commission des Chemins de fer à l'adoption des plans présentés par la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc pour l'élévation de ses voies.

Cette délégation était composée de M. le chanoine Décarie, curé de St-Henri, Rév. M. Ecrément, curé de Ste-Cunégonde, MM. les ex-échevins Guay et David et d'un grand nombre de citoyens.

M. l'échevin Dandurand est choisi comme président.

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, appuyée par M. l'échevin Letourneau, il est

Résolu: Que soit présenté au Conseil un rapport recommandant qu'instructions soient données aux délégués qui sont chargés de représenter la Ville devant la Commission des Chemins de fer, lorsque la demande de la Cie du Chemin de fer du Grand Tronc sera prise en considération, de s'opposer énergiquement à l'approbation des plans soumis par ladite Compagnie pour l'élévation de ses voies dans le territoire de la Cité; pour la raison que ces plans sont incomplets et ne démontrent pas clairement les travaux qui doivent être exécutés et pour la raison aussi que la construction d'un remblai, taillé en talus, pour l'élévation des voies de ladite Compagnie n'est pas acceptable et causerait la ruine des propriétaires et résidents de cette partie de la Ville. Que la Ville insiste fortement pour qu'on adopte, au lieu de l'établissement d'un chemin de fer élevé, le projet d'abaisser les voies, si la chose peut se faire. Si les ingénieurs déclarent que ce dernier projet ne peut être exécuté, que la Compagnie soit forcée de construire, non pas un simple remblai, comme ses plans semblent le démontrer, mais une élévation de toutes ses voies avec des murs en pierre ou en béton, de chaque côté, suivant les plans les plus modernes adoptés par les Compagnies de Chemin de fer en Amérique, et construit de manière à ce que toutes les rues homologuées restent ouvertes à la circulation.

Ajournement.

JULES CREPEAU,

Sous-Greffier de la Cité.

**COMMISSION SPECIALE "RE" TARIF DE LA "BELL
TELEPHONE CO."**

Compte rendu de l'assemblée du 11 mai

Sont présents: MM. les échevins Carter, président, L. A. Lapointe, Emard, Bastien, O'Connell, Prud'homme, Larivière.

1.—M. J. L. Archambault, C. R., avocat de la Cité, se présente devant la Commission et fait un rapport verbal sur le résultat de sa visite à Toronto et à Ottawa. Il informe la Commission que la plainte de la Cité contre la "Bell Telephone Co." sera entendue par la Commission des Chemins de fer, le 18 du courant.

2.—La Commission reçoit une délégation de contribuables de la Longue-Pointe, Beaurivage, Parc LeBrun et Boulevard Bernard (quartier Longue-Pointe), qui se plaignent des taux exorbitants et du service défectueux de la "Bell Telephone Co."

La délégation est priée de dresser ses plaintes par écrit.

3.—Le secrétaire soumet les plaintes écrites suivantes, contre les taux et le service de la "Bell Telephone Co.", savoir, de:

Kathleen Cockburn, 15 rue Durocher; Major C. E. A.

**CONFERENCE ANENT THE PLANS SUBMITTED BY THE
GRAND TRUNK RAILWAY CO., IN CONNECTION
WITH THE ELEVATION OF THE TRACKS
OF SAID COMPANY.**

Report of meeting held the 11th May.

Present: Messrs. Dupuis, Ainey, Wanklyn and Lachapelle, Commissioners, and Ald. Dandurand, Prud'homme, Monahan, Letourneau, O'Connell, N. Lapointe and Ward.

A delegation of citizens of St. Henry and St. Cunégonde wards was introduced and asked the representatives of the City to oppose before the Board of Railway Commissioners to the adoption of plans submitted by the Grand Trunk Ry Co., for the elevation of their tracks.

The delegation was composed of Canon Décarie, parish priest of St. Henry, Revd. M. Ecrément, parish priest of St. Cunégonde, ex-aldermen Guay and David, and a great number of citizens.

Ald. Dandurand was called to the chair.

And a debate arising,

On motion of Ald. N. Lapointe, seconded by Ald. Letourneau, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that instructions be given to the delegates appointed to represent the City before the Board of Railway Commissioners, when the application made by the Grand Trunk Ry Co., shall be considered, to energetically object to the approval of the plans submitted by the said Company for the elevation of its tracks within the limits of the City; on the grounds that such plans are not complete and do not show clearly the works to be done and also for the reason that the construction of a sloping embankment for the elevation of said company's tracks is not acceptable, and would cause the ruin of proprietors and residents in that part of the City; that the City strongly insists upon the lowering of the tracks, if the same is feasible, instead of establishing an elevated grade, and, in the event of the engineer being of opinion that this cannot be done, that the Company be not allowed to construct a new embankment, as shown on its plans, but that it be compelled to elevate all its tracks with a stone or concrete wall, on each side, according to the most modern plans adopted by american railway companies, and so that all homologated streets remain open to traffic.

Adjourned.

JULES CREPEAU,

Asst. City Clerk.

SPECIAL COMMITTEE "RE" BELL TELEPHONE RATES.

Report of meeting held the 11th May.

Present: Ald. Carter, Chairman; L. A. Lapointe, Emard, Bastien, O'Connell, Prud'homme, Larivière.

1.—Mr. J. L. Archambault, K.C., City Attorney, appeared before the Committee and reported verbally upon his visit to Toronto and Ottawa. He informed the Committee that the complaint of the City against the Bell Telephone Co. would be heard by the Railway Commission on the 18th instant.

2.—The Committee received a delegation of ratepayers from Longue Pointe, Beaurivage, Park LeBrun and Boulevard Bernard (Longue Pointe Ward) who complained of the excessive rates and unsatisfactory service of the Bell Telephone Co.

The delegation were requested to send their complaints in writing.

3.—The Secretary submitted the following written complaints against the rates and service of the Bell Telephone Co., from, viz:

Kathleen Cockburn, 15 Durocher St.; Major C. E. A.